

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

RELEVÉ DE DÉCISION DE LA RÉUNION DU 22 JUIN 2014

1 - Organisation d'une mission paritaire d'analyse des enjeux du métier des ICNA à moyen terme

Pour accompagner la mise en œuvre concrète de la stratégie de la DSNA, un travail sur l'exercice des métiers des ICNA tant dans ses aspects techniques, ressources humaines qu'organisationnels est nécessaire. Le profil d'évolution des effectifs, les scénarios de croissance du trafic aérien, le programme européen SESAR, décliné dans la modernisation technique des outils du contrôleur et les objectifs de performance en matière de sécurité, de performance justifient une revue large et complète de ces métiers. Il est donc nécessaire d'anticiper et de mettre en cohérence l'ensemble des éléments qui contribueront à remplir les missions de contrôle dans ce cadre en mutation.

Une mission sur les métiers des ICNA sera mise en place dont les travaux permettront de définir les évolutions du cadre d'exercice de ces métiers et s'articuleront en trois phases :

- la définition d'une vision partagée des enjeux,
- L'examen des ressources et des moyens disponibles
- et enfin l'élaboration de plans d'action permettant de réaliser les objectifs préalablement définis.

Cette mission associant des représentants de l'administration et des organisations syndicales représentatives de la DSNA sera installée dès la première semaine de juillet. Le pilotage en sera confié à une personnalité extérieure, qui sera désignée ultérieurement après consultation des parties prenantes.

La première réunion devra permettre de définir un calendrier précis et l'ordre du jour des différentes rencontres.

2 - Evolution des estimations du profil de taux unitaires de la redevance de route

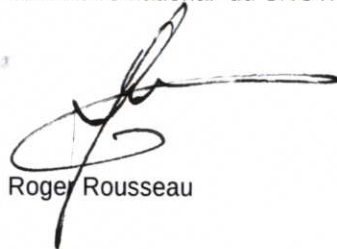
Le taux unitaire sera porté à 70€ dès 2015. Ce niveau de taux correspond à une évolution de 6,44%.

L'évolution de la redevance de route sera la suivante : +0,75% en 2016, 0% en 2017 et 2018 et - 0,7% en 2019.

Compte tenu de ces engagements et précisions, le SNCTA s'engage à lever immédiatement son préavis de grève déposé pour la période du 24 au 29 juin 2014.

Pour le SNCTA

Secrétaire national du SNCTA



Roger Rousseau

Pour le secrétariat d'Etat au transport

La directrice de cabinet



Véronique Hamayon